

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

BLANCHET

Stéphane

Maire ou adjoint municipal/Sevran (93)

Élu(e) ou nommé(e) le : 28/06/2020

Déclaration déposée le : 20/01/2021 09:28:03

Renseignements personnels :

Année de naissance : 06/02/1970

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Mairie de Clichy-sous-Bois de 06/2020 à 08/2020 Archiviste Commentaire : Je suis désormais en détachement de la fonction publique territoriale et ce pour la durée du mandat.	2020 : 1300 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Conseil départemental Attachée territoriale

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de 05/2018 à 06/2020 Commentaire : Pour la durée du mandat commençant après l'élection de juin 2020, mon indemnité est fixée à 5173.91€ brut par mois, soit 62 086.92 € par an.	2018 : 21500 € Brut 2019 : 38 255 € Brut 2020 : 22500 € Brut
Président du CCAS depuis le 06/2020	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Association AGAPES depuis le 06/2020 Commentaire : Association d'aide à l'emploi aux adultes handicapés	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
CA Association compétences emploi depuis le 06/2020 Commentaire : Association d'aide à la recherche d'emploi	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Conseiller territorial - EPT Paris Terre d'Envois depuis le 06/2020	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Vice président du SEAPFA depuis le 09/2020 Commentaire : Il s'agit d'une indemnité de 583.30€ net par mois	2020 : 2 332 € Net 2021 : 7 000 € Net
Conseiller métropolitain de la Métropole du Grand Paris depuis le 07/2020 Commentaire : Il s'agit d'une indemnité de 698€ net par mois	2020 : 3 490 € Net 2021 : 8 376 € Net

Observations

Je soussigné Stéphane Blanchet certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 20/01/2021 09:28:03

Signature : Stéphane Blanchet